



dépasser les frontières

La transformation du CNRS un an après l'adoption du contrat d'objectifs 2009-2013

Conférence de presse
28 juin 2010 – 12h

Contenu

□ Nouvelle organisation et fonctionnement

- Une gouvernance concentrée sur la vision stratégique
- Une organisation en pleine mutation pour s'adapter au nouveau paysage de la recherche avec la création des 10 instituts scientifiques
- Les missions de l'Institut de mathématiques et de leurs interactions élargies au niveau national
- Une gestion modernisée

□ Décloisonnement et nouveaux partenariats

- Le CNRS, partenaire privilégié des universités
- Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale

□ Simplification

- Le fonctionnement des UMR facilité par la délégation globale de gestion à l'hébergeur
- Des délégations globales de gestion déjà appliquées dans 25 UMR

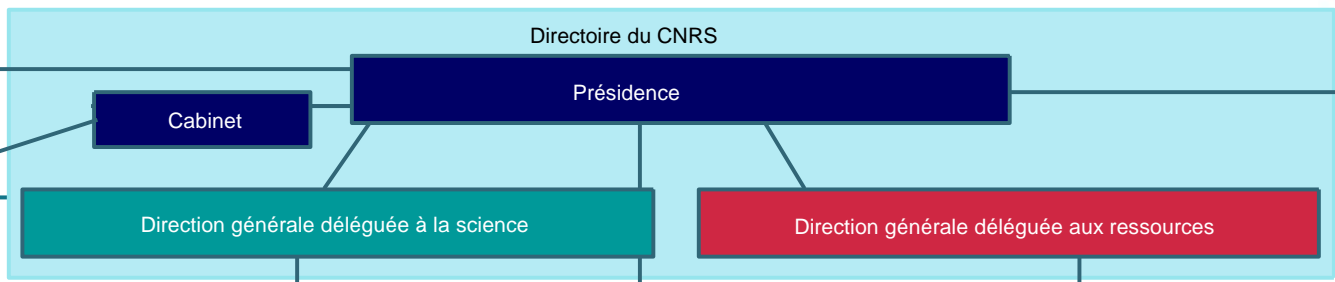
□ Valorisation

- Une activité en hausse
- Le CNRS accompagne la recomposition du système français de valorisation

Une gouvernance concentrée sur la vision stratégique, l'anticipation, les grands arbitrages et l'animation des instituts



- Un pilotage de la stratégie de l'établissement simplifié et fluidifié **avec une gouvernance réorganisée** avec la nomination de deux directeurs généraux délégués : un à la science (DGD-S) et l'autre aux ressources (DGD-R)
- **Un processus de décision de politique scientifique recentré** avec des directeurs d'institut placés au plus près du directoire



Conseil d'administration

Communication

Conseil de politique européenne et internationale

Comité d'éthique

Médiateur

Audit interne

Conseil scientifique

Très Grands Équipements

Fonctionnaire de sécurité de défense

- Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche
- Direction Europe de la Recherche et Coopération Internationale
- Direction Innovation et Relations avec les Entreprises
- Direction Information Scientifique et Technique

- Institut des sciences biologiques (INSB)
- Institut de chimie (INC)
- Institut écologie et environnement (INEE)
- Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- Institut des sciences informatiques et de leurs interactions (INS2I)
- Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
- Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
- Institut de physique (INP)
- Institut national de physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)
- Institut national des sciences de l'univers (INSU)

- Direction des comptes et de l'information financière
- Direction de la Stratégie Financière, de l'Immobilier et de la Modernisation
- Direction des Ressource Humaines
- Direction des Affaires juridiques
- Direction des Systèmes d'information
- Coordination nationale de prévention et de sécurité

Agence comptable principale

Comité national
Conseils scientifiques d'instituts

Sections - Commissions Interdisciplinaires

Unités de recherche

Délégations régionales

Agents comptables secondaires

Une gestion modernisée

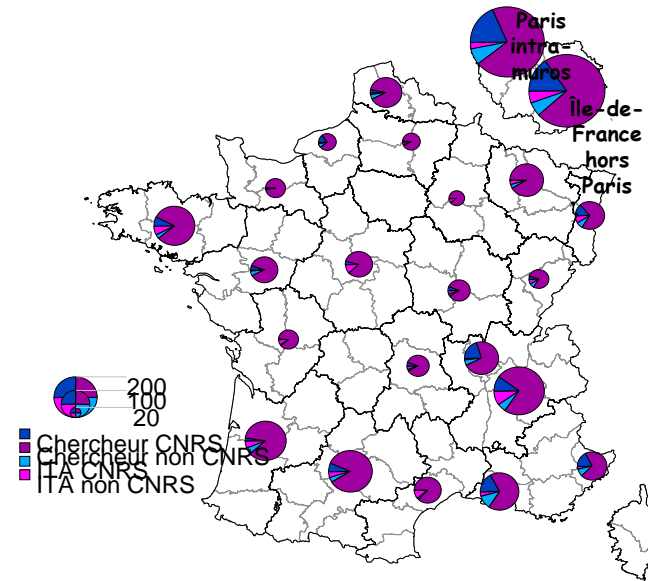
- Une gestion plus dynamique des ressources humaines
 - augmentation des promotions des chercheurs et des ingénieurs-techniciens
 - mise en place de la prime d'excellence scientifique : 460 chercheurs bénéficiaires en 2009, plus de 3500 candidats en 2010
 - augmentation de la prime de participation à la recherche pour les personnels non chercheurs
- L'amélioration du contrôle interne
 - déploiement d'une comptabilité analytique
 - gestion des contrats européens

Après l'INSU et l'IN2P3, l'Institut des sciences mathématiques et leurs interactions (INSMI) étend ses missions au niveau national



dépasser les frontières

- **3 800 chercheurs académiques en mathématiques en France**, dont 3250 enseignants – chercheurs, 380 chercheurs CNRS
- **Un fonctionnement en réseau, facilitant la mobilité**
 - 45 unités mixtes de recherche, 24 équipes d'accueil
 - 9 fédérations de recherche, 23 groupements de recherche
 - 6 unités mixtes internationales, 5 laboratoires internationaux associés
- **Des instruments nationaux** : 4 unités mixtes de service, 2 groupements de service
- **Des mathématiciens français parmi les meilleurs au monde** :
 - **3 prix Abel** : Mikhail Gromov (2010), Jacques Tits (2008), Jean-Pierre Serre (2003)
 - **9 médailles Fields** dont : Wendelin Werner (2006), Laurent Lafforgue (2002), Pierre-Louis Lions (1994), Jean-Christophe Yoccoz (1994)





dépasser les frontières

Des missions nationales pour l'Institut de mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

- Seul acteur national couvrant l'ensemble du champ disciplinaire des mathématiques, l'INSMI doit jouer pleinement son rôle de coordinateur pour :
 - maintenir l'excellence de la communauté mathématique française
 - coordonner et animer la recherche dans le domaine des mathématiques
 - alimenter la réflexion programmatique de l'ANR
 - soutenir les instruments nationaux
 - développer les collaborations avec le réseau international
 - soutenir les projets d'intérêt commun portés par les alliances thématiques inter-organismes

- L'INSMI sera doté d'un comité d'orientation qui assurera la représentation des différents opérateurs concernés.

Contenu

□ Nouvelle organisation et fonctionnement

- Une gouvernance concentrée sur la vision stratégique
- Une organisation en pleine mutation pour s'adapter au nouveau paysage de la recherche avec la création des 10 instituts scientifiques
- Les missions de l'Institut de mathématiques et de leurs interactions élargies au niveau national
- Une gestion modernisée

□ Décloisonnement et nouveaux partenariats

- Le CNRS, partenaire privilégié des universités
- Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale

□ Simplification

- Le fonctionnement des UMR facilité par la délégation globale de gestion à l'hébergeur
- Des délégations globales de gestion déjà appliquées dans 25 UMR

□ Valorisation

- Une activité en hausse
- Le CNRS accompagne la recomposition du système français de valorisation

Le CNRS, partenaire privilégié des universités autonomes pour une politique scientifique commune



- **L'UMR reste la pierre angulaire du partenariat scientifique avec les universités**
 - Stratégie de recherche commune
 - Co-pilotage scientifique

- **Le CNRS est de très loin l'organisme qui collabore le plus avec l'enseignement supérieur**
 - 8 905 chercheurs et 8 338 IT sont affectés à des UMR
 - 90% des laboratoires sont des UMR (868 UMR au 31/12/2009)
 - 85% des ressources du CNRS sont concentrées sur une quinzaine de sites universitaires

- **Le CNRS contribuera à l'émergence de véritables politiques scientifiques de site en faisant converger ses forces avec celles de ses partenaires :**
 - Le CNRS parlera d'une seule voix dans la négociation avec les sites universitaires : chaque directeur d'Institut représentera le CNRS en tant que **Directeur scientifique référent** dans la négociation de la convention quadriennale
 - Le CNRS souhaite, à terme, établir une convention unique avec chaque grand site universitaire

- **La création de chaires mixtes universités – CNRS**, dispositif pour attirer les jeunes talents sur des postes thématiques définis en concertation entre le CNRS et l'université :
 - la possibilité de se consacrer pendant 5 ans au développement de leur projet de recherche par un service d'enseignement limité à 1/3 de temps
 - une prime individuelle et des crédits pour soutenir leur recherche
 - 90 chaires proposées et plus 40 candidats sélectionnés en 2009

- **Un accord cadre entre le CNRS et la CPU sera signé très prochainement**

Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale



- Des enjeux de société :
 - **ANCRE** : trouver les formes d'énergie de demain
 - **Aviesan** : les défis de la santé
 - **Allenvi** : alimentation, eau, climat, territoire : nos conditions de vie à venir
 - **Allistène** : une réponse sur l'économie numérique
 - **Athéna** : l'alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales

- Le CNRS est un membre actif des 5 alliances thématiques :
 - les **directeurs des instituts** concernés dans les alliances (Allistène, Aviesan, Allenvi)
 - le **directeur du programme interdisciplinaire** Energie dans l'alliance ANCRE
 - le **président du CNRS** assurera la présidence de l'alliance Athéna pour les deux premières années

- Quelques résultats :
 - **Pour Aviesan** :
 - Fusion des programmes ATIP du CNRS et AVENIR de l'Inserm
 - Accompagnement et préparation des candidats à l'ERC
 - mise en place de Covalliance

 - **Pour Allenvi** :
 - Élaboration d'une vision stratégique de la flotte océanographique comme TGIR (création d'une unité mixte de service)

 - **Pour ANCRE** : Projets de stockage d'énergie électrochimique, d'IEED dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque



dépasser les frontières

Contenu

□ Nouvelle organisation et fonctionnement

- Une gouvernance concentrée sur la vision stratégique
- Une organisation en pleine mutation pour s'adapter au nouveau paysage de la recherche avec la création des 10 instituts scientifiques
- Les missions de l'Institut de mathématiques et de leurs interactions élargies au niveau national
- Une gestion modernisée

□ Décloisonnement et nouveaux partenariats

- Le CNRS, partenaire privilégié des universités
- Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale

□ Simplification

- Le fonctionnement des UMR facilité par la délégation globale de gestion à l'hébergeur
- Des délégations globales de gestion déjà appliquées dans 25 UMR

□ Valorisation

- Une activité en hausse
- Le CNRS accompagne la recomposition du système français de valorisation

Le fonctionnement des UMR facilité par la délégation globale de gestion à l'hébergeur



Des nouvelles pratiques pour :

- **harmoniser la gestion administrative entre organismes de recherche et universités**
 - Exemple : mettre en cohérence les systèmes d'information

- **agir sur la qualité de service rendue aux laboratoires**
 - Exemple : adapter l'organisation des services de gestion au bénéfice de l'activité de la recherche ; mettre en place des plateformes de services partagés au sein des universités

- **simplifier la vie des directeurs d'unité et des personnels de recherche et renforcer l'autonomie des directeurs d'unité**
 - Permettre une vision pluriannuelle des moyens des unités
 - Donner aux directeurs une visibilité des moyens budgétaires de leur unité
 - Généraliser l'usage de moyens plus souples de paiement (cartes affaires, cartes achats, cartes logées)

Des délégations globales de gestion déjà appliquées dans 25 UMR

- **La convention quadriennale CNRS – Université Pierre et Marie Curie** préfigure la stratégie que le CNRS mettra en place avec les universités :
 - Signature le 17 mars 2010 du contrat de « délégation de gestion » entre le CNRS et l'UPMC
 - Clarification des rôles respectifs de co-pilotes scientifiques et d'hébergeurs/gestionnaires

- **Le protocole d'accord CNRS – Université de Strasbourg en vue de la convention quadriennale** marque la détermination commune de renforcer leur partenariat :
 - Signature le 10 mai 2010 du protocole d'accord entre le CNRS et l'UdS
 - Extension du périmètre des collaborations entre services d'appui (plateformes de services partagés)
 - Accroissement de l'intensité du partenariat (réalisation de véritables politiques communes)
 - Contribution à l'émergence d'une véritable politique de site visible au plan européen et international



Contenu

□ Nouvelle organisation et fonctionnement

- Une gouvernance concentrée sur la vision stratégique
- Une organisation en pleine mutation pour s'adapter au nouveau paysage de la recherche avec la création des 10 instituts scientifiques
- Les missions de l'Institut de mathématiques et de leurs interactions élargies au niveau national
- Une gestion modernisée

□ Décloisonnement et nouveaux partenariats

- Le CNRS, partenaire privilégié des universités
- Le CNRS, partenaire clé des alliances inter-organismes et fédérateur de la cohérence scientifique nationale

□ Simplification

- Le fonctionnement des UMR facilité par la délégation globale de gestion à l'hébergeur
- Des délégations globales de gestion déjà appliquées dans 25 UMR

□ Valorisation

- Une activité en hausse
- Le CNRS accompagne la recomposition du système français de valorisation

Une activité de valorisation en hausse

- **En 2009, le CNRS a enregistré une activité croissante de la valorisation de sa recherche:**
 - **Une hausse de 33 % des brevets publiés en 2009** avec 402 brevets ; le CNRS est entré dans les 10 premiers organismes de recherche déposant de brevets aux États-unis
 - 16.663 contrats industriels signés en 2009

- **Un portefeuille largement engagé auprès des industriels, via des accords de licence :**
 - Sur les 402 brevets publiés en 2009, 126 sont gérés par l'industriel et sont resté actifs, montrant l'intérêt de l'industriel pour ce brevet.
 - 27 (sans industriel copropriétaire) ont déjà été licenciés à un industriel

- **Un portefeuille largement engagé auprès de start-up :**
 - En 2009: 45 créations, dont 25 avec brevets et licences, les autres avec contrats.



dépasser les frontières

Le CNRS accompagne la recomposition du système français de valorisation

□ Au niveau local :

- **Investissement d'avenir** : recrutement d'un chargé de mission « Société d'accélération de transfert technologique (SATT) ». Le CNRS accompagne les université et les PRES pour qu'ils deviennent opérateurs de la valorisation au plus près des laboratoires

□ Au niveau national :

- le CNRS participe activement à la mise en place de covalliance, comité qui réunit l'ensemble des membres d'Aviesan et leurs structures de valorisation
- le CNRS crée une Médaille de l'innovation pour récompenser une recherche exceptionnelle sur le plan technologique, thérapeutique, économique et/ou sociétal
- **Investissement d'avenir** : le CNRS participera aux consortiums de valorisation thématiques (CNTT)

- ⇒ rendre plus visible le portefeuille des résultats valorisables
- ⇒ adopter des procédures permettant de les valoriser plus transparentes et plus simples
- ⇒ acquérir un haut niveau de professionnalisation

Conclusion

Le CNRS participe activement à la transformation du système d'enseignement supérieur et de recherche de notre pays.